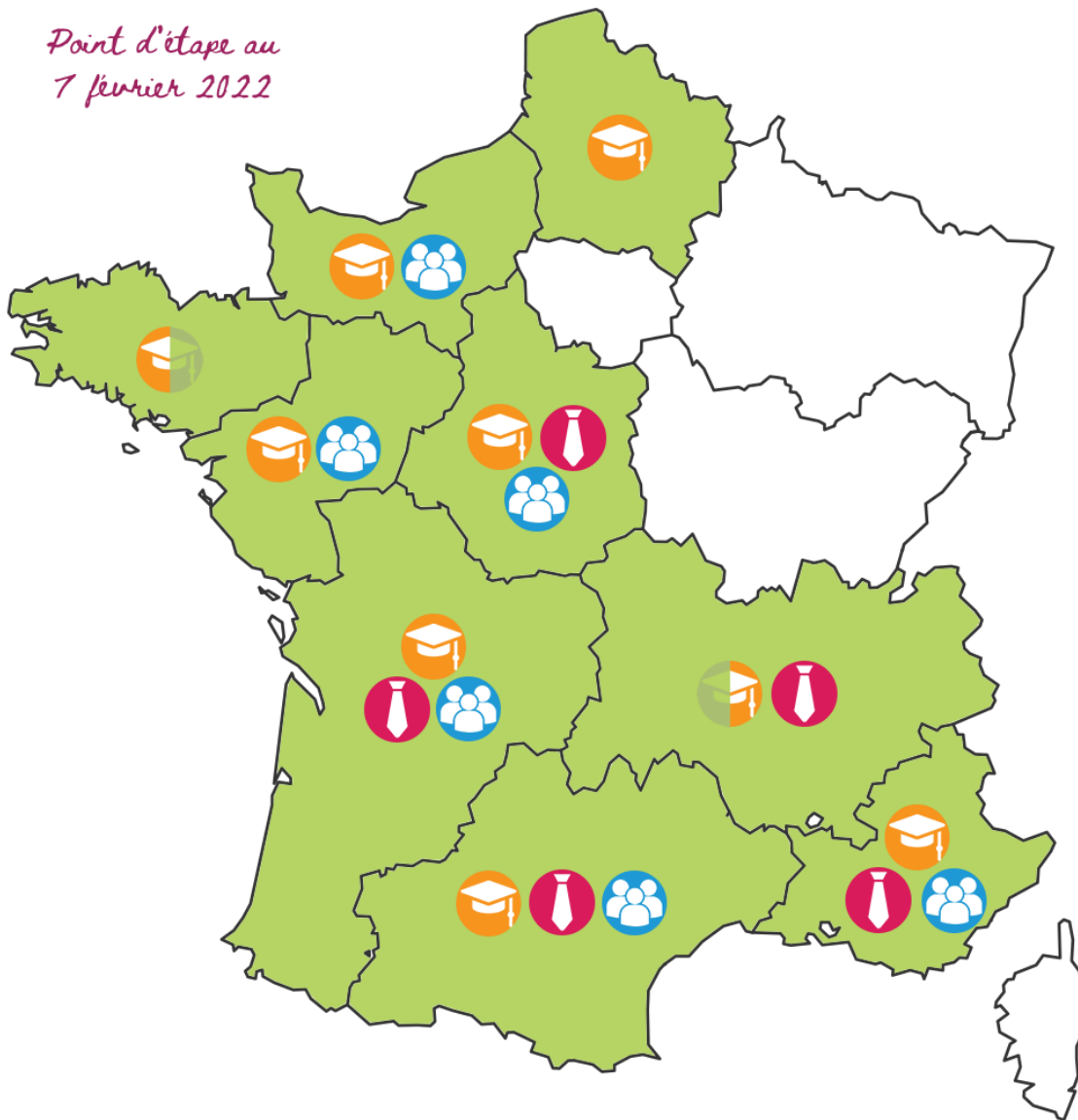


2019 - 2022

UN ENGAGEMENT NATIONAL DES MISSIONS LOCALES POUR LUTTER DE FAÇON SYSTÉMIQUE CONTRE LES **DISCRIMINATIONS**

Point d'étape au
7 février 2022



En direction des salariés du réseau des Missions Locales

327 salariés formés

Développer, par la voie de la formation, via les programmes régionaux de formation, un référentiel commun en matière de prévention et de lutte contre les discriminations auprès de l'ensemble des salariés des Missions Locales engagées dans le projet.



Comprendre les enjeux de la prévention et de la lutte contre les discriminations et adopter des mesures d'intermédiation adéquates au sein d'une Mission Locale (ISCRA)



Accompagner les entreprises à objectiver leurs critères de discrimination (LEXEGALIS)



En direction des entreprises partenaires

120 entreprises engagées

Développer un référentiel commun en matière de prévention des discriminations auprès de l'ensemble des entreprises partenaires des Missions Locales engagées dans le projet.



En direction des jeunes des Missions Locales

1 657 jeunes en ateliers

Développer des ateliers participatifs en matière de lutte contre les discriminations auprès des jeunes fréquentant les Missions Locales engagées dans l'expérimentation nationale. Ils favorisent l'expression des jeunes et contribuent à développer leur pouvoir d'agir sur des situations de discrimination face auxquelles ils se sentent souvent impuissants.